

O La lettre des Observatoires

N°16 mars 2005

ÉDITORIAL

Colloques et rencontres régionales du CNAL

Promouvoir la laïcité

Le CNAL vient de tenir dix rencontres régionales dans tout le pays ces derniers mois. Ces réunions avaient pour thème les rapports entre l'État et les collectivités territoriales dans le domaine de l'Éducation et de la formation professionnelle. Leur objectif était d'informer les militants des CDAL et des Observatoires de la laïcité des dispositions contenues dans la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

En bref, une démarche dans la continuité du travail engagé depuis des années afin que les laïques puissent faire preuve localement de toute la vigilance nécessaire par rapport à des décisions irrégulières qui peuvent être prises en faveur de l'enseignement privé. Une décentralisation accrue donne davantage de pouvoirs aux collectivités dans la gestion du système éducatif. Dans ce contexte, la mobilisation et l'engagement des forces laïques pour conduire ce difficile combat citoyen demeurent plus que jamais indispensables.

Ces rencontres à peine achevées, d'autres projets sollicitent le CNAL. Ils ont trait à la célébration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Plusieurs colloques seront organisés en



régions au cours des prochains mois^(*). Le CNAL se donne pour objectif de poursuivre la réflexion sur l'actualité de la laïcité suite aux débats engagés depuis quelque temps, tels ceux concernant la loi sur les signes religieux, la modification éventuelle de la loi de 1905...

À l'occasion de ces colloques, le CNAL s'efforcera de valoriser des propositions de nature, selon nous, à consolider concrètement la laïcité, notamment certaines figurant dans le rapport Stasi de décembre 2003. Autre réalisation : celle d'un sondage que le CNAL vient de commander à l'institut CSA sur la perception qu'ont les Français de la laïcité aujourd'hui. Sous peu,

nous en connaissons les résultats. Ce seront autant d'éclairages et d'éléments de réflexion, de confirmation, d'interpellation peut-être sur l'opinion de la société française à l'égard de la laïcité. Laïcité revenue sur le devant de la scène, que l'on évoque beaucoup à nouveau – c'est tant mieux – mais, parfois, confusément ou à tort. Ce sondage est aussi une contribution que le CNAL apportera au débat public sur la laïcité et à toutes les manifestations organisées en cette période commémorative. Chacun l'aura compris : pour le CNAL, 2005 est résolument placé sous l'angle du volontarisme, de la vitalité et de l'action pour la promotion de la laïcité. ■

(*) voir page 4.

Plaquette du CNAL

Intitulée «L'École pour vivre ensemble», cette production, toujours disponible, reste singulièrement d'actualité.

Commande à envoyer au CNAL -209, bd Saint-Germain 75007 Paris, accompagnée du chèque correspondant (1 € l'ex. ou 5 € les dix). Frais de port à la charge du destinataire.



SOMMAIRE

2-3

Lycées et collèges sous contrat d'association

4

Le fonctionnement du CNAL

La lettre Observatoires

est également disponible sur le site :

www.unsa-education.org/~cna1ftp/

Il est possible de télécharger les n°1 à 15.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Jean-Louis Biot,
Eddy Khalidi,
Christiane Mousson, Thierry Volck

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication : Jean-Louis Biot
- Photos : J-Pierre Lallement
- Maquette : Robert Leroux
- Mise en page : Nathalie Olry
- Impression : Arvernes